



Commune de

**Baelen**

N° 409

NOVEMBRE  
DÉCEMBRE

**2018**

**INFOS**  
**COMMUNALES**

**BAELEN - MEMBACH**

**DOSSIER**

# ÉLECTIONS 2018

## LES RÉSULTATS COMPLETS

**HISTOIRE**

Précisions sur la catastrophe de la Soor

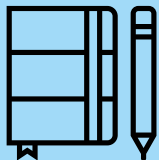
**NATURE**

Le Martin Pêcheur

**FÊTES DE FIN D'ANNÉE**  
**LES ACTIVITÉS À BAELEN ET MEMBACH**







## RÔLE DE GARDE DES MÉDECINS

Le médecin généraliste de garde (week-end et jours fériés) est joignable au numéro unique: **1733**.

La population pourra, via ce numéro unique, entrer en contact avec le médecin généraliste de garde, **le week-end du vendredi 19h au lundi 8h et les jours fériés de la veille 19h au lendemain 8h**.

**En semaine, le numéro pour contacter le médecin généraliste de garde est le 087/33.87.00**, toutes les soirées et nuits de la semaine entre 19h et 8h du matin.

### RÉGION DOLHAIN-BAELEN-WELKENRAEDT ADRESSES DES MÉDECINS

#### Limbourg

<b>DEGROS Emile</b> .....	087.76.20.81
Rue O. Thimus 33 DOLHAIN	
<b>FOURIR Béatrice</b> .....	087.76.31.21
Rue J. Wansart 11 GOË	
<b>MILET Jean-Pierre</b> .....	087.76.34.40
Rue Maisier 12 DOLHAIN (domicile) .....	
	087.76.61.48
Neupré 17 BILSTAIN	
<b>MILET Séverine</b> .....	087.76.34.40
Rue Maisier 12 DOLHAIN (domicile) .....	
	087.76.61.48
Neupré 17 BILSTAIN	
<b>STEVENS Anne-Françoise</b> .....	087.76.45.45
Rue Maisier 72 DOLHAIN	
<b>TIQUET Marie-Pierre</b> .....	087.76.45.45
Rue Maisier 72 DOLHAIN	
<b>TRAN Quang Hiep</b> .....	087.44.58.81
Chemin du Meunier 15 BILSTAIN	

#### Baelen S/Vesdre

<b>STAINIER Xavier</b> .....	087.76.39.04
Route d'Eupen 6 BAELEN	
<b>XHAUFLAIRE José</b> .....	087.76.30.81
Rue du Thier 19-21 BAELEN	

#### Consultations du docteur Xhaufaire

À partir de janvier 2018, les consultations médicales se feront uniquement sur rendez-vous, ceci afin de répondre à la majorité d'entre vous et d'améliorer la qualité de votre consultation. Pour prendre rendez-vous, vous pouvez contacter le numéro de téléphone habituel: 087/76.30.81.

*Dr. Xhaufaire*

#### Welkenraedt

<b>ADLJU Arsalan</b> .....	087.44.87.65
Rue des Déportés 3 WELKENRAEDT	
<b>ANCION Thierry</b> .....	087.88.17.17
Avenue des Aubépines 14 WELKENRAEDT	
<b>DEJALLE Joseph</b> .....	087.88.16.05
Rue Nishaye 30 HENRI-CHAPELLE	
<b>ESSER Patrick</b> .....	087.88.28.44
Rue Reine Astrid 34 WELKENRAEDT	
<b>JOSKIN Benoît</b> .....	087.88.17.44
Rue de la Croix 14 WELKENRAEDT	
<b>PICQUOT Eric</b> .....	087.88.07.43
Rue de l'Eglise 5 WELKENRAEDT	
<b>RÖMER Bernard</b> .....	087.88.23.12
Rue du Centre 2 WELKENRAEDT	

#### Lontzen

<b>FRANCK Alain</b> .....	087.88.01.82
Rue de l'Eglise 47/A LONTZEN	



Après la campagne électorale vient le moment de l'apaisement et des remerciements, que j'adresse à toutes celles et ceux qui ont contribué à la bonne organisation du scrutin communal de 2018.

Je pense au personnel communal qui, dans l'ombre, a travaillé pendant des semaines à la mise sur pied de ce scrutin en accomplissant toutes les charges administratives complexes inhérentes à toute organisation électorale.

Un grand merci aux présidents, secrétaires et assesseurs des bureaux de votes et de dépouillement qui ont consacré une partie de leur journée de repos afin que puissiez accomplir votre devoir de citoyen dans les meilleures conditions.

Un grand merci aussi aux candidates et candidats qui ont eu la volonté et le courage de s'engager dans ce scrutin par leur présence sur les quatre listes en concurrence.

Vous trouverez les résultats détaillés des élections du 14 octobre dans les pages de ce bulletin communal.

Si vous avez été attentifs aux divers programmes qui vous ont été soumis durant la campagne, vous aurez pu constater que, outre quelques propositions qui frôlaient parfois le populisme, ce qui n'a pas échappé à la vigilance des électeurs, la volonté de la majorité des candidats était de produire le meilleur pour notre belle commune.

Le 3 décembre prochain, les nouveaux conseillers communaux seront installés. Je forme le souhait que vos quinze élus s'attèleront à un travail constructif dans l'intérêt de tous nos concitoyens.

Maurice FYON,  
Votre Bourgmestre.



Administration communale de Baelen • rue de la Régence 1 • 4837 BAELEN  
Tél. : 087 76 01 10 • Site internet: [www.baelen.be](http://www.baelen.be)

#### Bulletin communal bimestriel

Editeur responsable: Maurice FYON, Bourgmestre  
Rédaction et coordination: Maurice FYON

Prochaine édition: **janvier-février 2019** distribué vers le **21 janvier 2019**

#### Date limite de remise des documents: 15 décembre 2018

Envoi de documents par e-mail à [bulletincommunal@baelen.be](mailto:bulletincommunal@baelen.be) en fichier traitement de texte sans mise en page particulière, photos en format.jpg à envoyer en pièce jointe.



## SITE INTERNET DE LA COMMUNE DE BAELEN

[www.baelen.be](http://www.baelen.be)

## BUREAUX DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE

### Horaire

Lundi 8h30 - 12h  
Mardi 8h30 - 12h | 14h00 - 16h00  
Mercredi 8h30 - 12h  
Jeudi 8h30 - 12h | 14h00 - 16h00  
Vendredi 8h30 - 12h  
Samedi 9h - 12h (permanence)  
(permanence cartes d'ident. électr. uniquement les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> samedis du mois). Sur rendez-vous les lundi, mercredi et vendredi après-midi.

## BUREAUX FERMÉS

L'Administration communale sera fermée le **jeudi 15 novembre** (Fête de la Dynastie) les **mardi 25** et **mercredi 26 décembre** (Noël) les **mardi 1<sup>er</sup>** et **mercredi 2 janvier** (Nouvel an)

## CARTES D'IDENTITÉ ÉLECTRONIQUES BELGES

Du lundi au vendredi suivant l'horaire habituel et uniquement les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> samedis du mois sauf en juillet-août (voir ci-dessus).

## ÉTAT-CIVIL

### Naissances

Eylul **OBUR**, La Sablière, 18 (07/09)  
Nina **GUSTIN CORMAN**, r. Longue, 18 (20/09)  
Crispin **HEUSCHEN GOENEN**, rte d'Eupen, 216 (05/10)

### Mariages

Marc **MOCKEL** et Annick **MEYS**, Forges, 34/B (25/08)  
Luc **STEPHANY**, rte d'Eupen, 184 et Angèle **CHERKAOUI**, Liège (22/09)  
Stephan **KASPERSKI** et Petra **BRAUN**, rte d'Eupen, 222 (18/10)

### Décès

Bertha **LUDWIGS**, vve de Matthias Bourseaux, r. du Pensionnat, 7 (20/08)  
Jean **HENDRICK**, vf de Andrée Fransolet, r. du Pensionnat, 7 (26/08)  
Jeanne **DEFAWEUX**, vve de Lucien Peters, r. du Pensionnat, 7 (07/10)  
Alfonso **PETROVICIC**, époux de Muriel Brixhe, Sur les Roches, 6 (11/10)  
René **LOCHT**, époux de Josephine Pauquet, Nereth, 41 (08/08)  
Peter **SCHIFFER**, Vreuschemen, 16 (18/08)  
Jeanne **BAUWENS**, vve de Janos Ronai, r. du Pensionnat, 7 (10/10)

## PLANNING PARUTIONS 2019 DU BULLETIN COMMUNAL

Période	Remise des textes à l'Adm. communale	Date de distribution postale
janv/fév 2019	15-déc-18	lundi 21 janvier
mars/avril 2019	15-févr-19	lundi 11 mars
mai/juin 2019	15-avr-19	lundi 13 mai
juillet/août 2019	15-juin-19	lundi 8 juillet
sept/oct 2019	15-août-19	lundi 9 septembre
nov/déc 2019	15-oct-19	mardi 12 novembre

N.B. La date de distribution reste indicative et peut varier de quelques jours. La Commune de Baelen ne peut en être tenue responsable.

## OBJETS TROUVÉS

🔍 vendredi **12 octobre** au foyer culturel, **une montre OOOO**.

**Les objets trouvés sont conservés à l'administration communale. N'hésitez pas à contacter le service population si vous avez perdu quelque chose.**

## REMERCIEMENTS

*Nous tenons à vous remercier pour toute l'émotion procurée le jour de nos 50 ans de mariage et d'avoir fait de cette journée un souvenir inoubliable. Merci pour vos attentions, vos cadeaux, vos cartes et votre présence.*

*Denis et Francine Neyken-Mertens*

## MATHIEU KORVORST \*23.06.1940 +26.12.2016

*La vie nous apprend beaucoup, mais jamais elle ne nous prépare à une perte si difficile. Je ne sais où va mon chemin, mais je marchais mieux quand ma main serrait la tienne. Il est bon de savoir que tu continues de veiller sur moi et les enfants. Nous t'aimons si fort, tu sais. Sois notre guide et notre protecteur à tous.*

**MADAME BERTHE KORVORST-WAAUFF, CINDY, MARC ET LES ENFANTS.**

*Une messe en sa mémoire sera célébrée le 25.12.2018 à 11h en l'église St. Paul de Baelen*



## ALE DE BAELEN (ASBL)

Rue de la Régence, 6 - B-4837 Baelen

Tél. 087/76.01.28 - ale@baelen.be

**Lundi, mardi et jeudi** : de 8h30 à 12h00 (l'après-midi sur rendez-vous uniquement).

**Mercredi** : possibilité, en cas de nécessité, de joindre l'ALE de Limbourg (Avenue Victor David, 15) au 087/76.04.09 entre 9h et 15h.



## COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS

**A Baelen et à Membach, le jour de collecte des déchets est le LUNDI :**

chaque semaine pour les déchets ménagers, une semaine sur deux pour les PMC et papiers/cartons (à vérifier dans votre calendrier Intradel). Les conteneurs ainsi que les sacs PMC et les papiers-cartons doivent être placés à rue le **dimanche après 18h ou le lundi avant 6h**.



Poste de Police de Baelen

Tél. : 087/76.66.71

**Heures d'ouverture :**

**Lundi, mardi, jeudi, vendredi** : de 9h30 à 11h30

**Mercredi** : de 13h00 à 16h30

En-dehors de ces heures, vous pouvez vous adresser à l'Antenne de Welkenraedt, de 8h00 à 17h00 du lundi au jeudi, et de 8h00 à 19h00 le vendredi. (Tél. : 087/343.580.)

**En cas d'urgence, formez le 101**



# SEMAINE DES SENTIERS DES BORNES MISES À JOUR EN HERTOGENWALD !

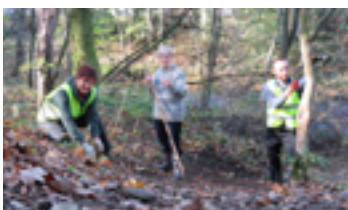
CE DIMANCHE 21 OCTOBRE 2019 CLÔTURAIT LA « SEMAINE DES SENTIERS » DE WALLONIE, À LAQUELLE PARTICIPAIT LE GROUPE DE TRAVAIL « SENTIERS ET PATRIMOINE » DE « 4837 EN ACTIONS », DANS LE CADRE DE LA CRÉATION DE TROIS PROMENADES AU FIL DES ANCIENNES BORNES BELGO-PRUSSIENNES, SUR LA LIGNE MITOYENNE ENTRE BAELEN-MEMBACH ET EUPEN.



**4837**  
en  
Actions

La qualité, plutôt que la quantité des acteurs, a caractérisé cette action menée principalement en Hertogenwald par le GT et ses invités, pour rendre accessibles et/ou visibles des bornes masquées et/ou entravées par la végétation.

Dès le matin, sous un soleil radieux, nos débroussaillieurs ont ainsi créé une voie d'accès à la borne 161, en lisière des tennis d'été de Hütte ; ils ont ensuite amélioré la visibilité de la borne 164 depuis l'autre côté de la route à Croix Noire.



Toujours dans la bonne humeur, l'après-midi, ils ont aménagé un sentier qui rend observable depuis la rive opposée de la Vesdre, la borne 173 située dans la clôture du camping ; puis les bornes 170 à 172 ont été dégagées des broussailles qui les masquaient partiellement.



Pour terminer, les orties, ronces et herbes folles autour des deux bornes 181 d'Overoth ont été fauchées.

Plus que de longues palabres, nous vous invitons à découvrir ce travail par l'image.

Un énorme merci aux sept bénévoles de Welkenraedt, Membach et Baelen, pour l'efficacité dont ils ont fait preuve en cette belle journée !

**Récompenses ultimes :** des gants de travail et une veste de sécurité fluo offerts par **Sentiers.be**, ainsi qu'une gaufre et une boisson offertes par la Commune de Baelen. Merci à nos sponsors !

*Tout qui souhaite rejoindre notre groupe de travail est le bienvenu !*

Les bulletins communaux suivants vous présenteront les parcours des promenades.



Le GT « Sentiers et Patrimoine »

## PROPRETÉ ET TRANQUILLITÉ PUBLIQUES



À LA DEMANDE DE PLUSIEURS PERSONNES, NOUS RAPPELONS À TOUS LES PROPRIÉTAIRES D'ANIMAUX LEUR DEVOIR CIVIQUE RELATIF À LA PROPRETÉ PUBLIQUE AINSI QU'À LA TRANQUILLITÉ AFIN DE PERMETTRE À CHACUN DE PROFITER AGRÉABLEMENT DE SON ENVIRONNEMENT ET DES ESPACES PUBLICS :

Ordonnance de police administrative générale de la commune de Baelen - Conseil communal, séance du 16/06/2014 :

### « DÉJECTIONS CANINES »

**Article 156.2 :** « Il est interdit de laisser les animaux que l'on a sous sa garde déposer leurs excréments sur l'espace public ou sur tout terrain dont le maître de l'animal n'est pas le propriétaire ou le locataire, à l'exception des avaloirs et des canisites s'il en existe à cet effet. Dans l'hypothèse où cette obligation ne peut être respectée pour des raisons indépendantes du gardien de l'animal, ce dernier sera tenu de ramasser les déjections à l'aide du matériel nécessaire et de le déverser dans un avaloir. Par ailleurs, toute personne accompagnée d'un chien doit être munie du matériel nécessaire au ramassage des déjections de celui-ci et est tenue de présenter ledit matériel à la réquisition d'un agent qualifié. »

### « ABOIEMENTS INTEMPESTIFS »

**Article 129 :** « 129.1. En tous temps et en tous lieux, les propriétaires ou détenteurs de chiens doivent faire cesser les aboiements si ceux-ci ne correspondent pas à une nécessité telle que d'avertir d'une intrusion dans la propriété ou d'une agression.

129.2 Si les chiens sont laissés sans garde, les propriétaires ou détenteurs doivent prendre des dispositions pour, soit empêcher les chiens d'aboyer intempestivement, soit faire en sorte que les aboiements ne puissent troubler la tranquillité du voisinage. »

Merci et félicitations à ceux et celles qui, depuis toujours, appliquent ces règles, respectant ainsi la quiétude de leur voisinage et la sérénité de leur animal.

## MONOXYDE DE CARBONE (CO), UN TUEUR SILENCIEUX CHEZ VOUS

### Pourquoi le CO est-il aussi dangereux ?

Parce qu'il n'est pas perceptible. Il est incolore, inodore et insipide. Tous les ans dans notre pays, plus de 1000 personnes sont victimes d'une intoxication au CO.

### Comment le CO entre-t-il chez vous ?

Il se forme en cas de mauvaise combustion des combustibles comme le gaz, le mazout, le bois et les pellets, qui sont souvent utilisés pour le chauffage ou l'eau chaude dans une habitation.

Vous utilisez un feu ouvert ou un poêle à charbon ? Vous chauffez votre habitation au gaz ou au mazout ? Vous utilisez un chauffe-eau à gaz ? Dans ce cas, votre habitation présente un réel danger d'intoxication au CO. Il importe donc de prendre les précautions nécessaires.

### Comment éviter une intoxication au CO ?

- ✓ Aération : chaque pièce où fonctionne un appareil d'appoint (flamme ouverte), doit être bien aérée.
- ✓ Faites toujours installer vos appareils de chauffage et vos chauffe-eau par un installateur agréé.
- ✓ Tous les appareils doivent être raccordés à une cheminée ou doivent être équipés d'une évacuation directe vers l'extérieur.
- ✓ Plusieurs appareils ne peuvent être raccordés à une même cheminée.
- ✓ Faites régulièrement vérifier et nettoyer vos cheminées et vos appareils de chauffage (1 fois par an).
- ✓ Ne dormez jamais dans une pièce où fonctionne un chauffe-eau ou un appareil de chauffage mobile au gaz ou au pétrole.
- ✓ Dans une salle de bain où il y a un chauffe-bain ou un appareil de chauffage, la loi impose l'installation d'une grille d'au moins 150 cm<sup>2</sup> (ex. 10 cm sur 15 cm) dans la partie inférieure de la porte et en haut du mur.
- ✓ veillez à ce que la cheminée tire bien, car si les gaz de combustion ne peuvent s'échapper, le CO est refoulé dans la pièce.

## LE PARC D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES EUPEN - BAELEN



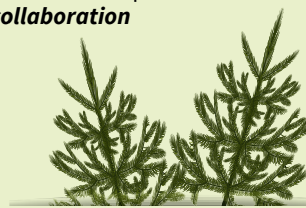
Les investisseurs qui souhaiteraient implanter leur entreprise dans le parc d'activités économiques de Eupen - Baelen, situé rue Mitoyenne, peuvent s'inscrire auprès de la SPI (Service Promotion Initiatives en Province de Liège). Ils seront dès lors inscrits sur une liste d'attente qui constitue l'ordre de traitement des dossiers.

Atrium Vertbois, rue du Vertbois, 11 - B-4000 LIEGE  
Tél. : 04/230.11.11 | Fax : 04/230.11.20 | [www.spi.be](http://www.spi.be)

## RAMASSAGE DES SAPINS DE NOËL

Le ramassage des sapins de Noël aura lieu le **MERCREDI 9 janvier 2019**. Nous vous prions de bien vouloir débarrasser votre sapin de toutes ses décorations, guirlandes, pot, etc. et de le déposer, de façon visible, la veille, après 18h, en bord de route (sans toutefois entraver la circulation).

⚠ Tout sapin non repris devra être évacué par vos soins et à vos frais. **Merci de votre collaboration**



### Welkenraedt, Plombières, Baelen

Place des Combattants, 21-4840 WELKENRAEDT  
T 087/69 32 00 - F 087/69 32 00

E [maisondelemploi.welkenraedt@forem.be](mailto:maisondelemploi.welkenraedt@forem.be)

**Lundi et mercredi** 8h30 à 12h00 et 13h30 à 16h00  
**Mardi, jeudi et vendredi** 8h30 à 12h00



### Comment reconnaître une intoxication au CO

- ✓ On est rapidement pris de maux de tête
- ✓ On peut avoir des nausées
- ✓ On se sent fatigué
- ✓ Parfois, on s'évanouit

### Que faire en cas d'intoxication au CO ?

- ✓ Votre propre sécurité d'abord !
- ✓ Ouvrez d'abord les portes et fenêtres
- ✓ Eteignez l'appareil (boiler, appareil de chauffage)
- ✓ Si la personne est consciente : faites-la sortir de la pièce et téléphonez au médecin
- ✓ Si la personne est inconsciente : appelez le 112 et signalez qu'il pourrait s'agir d'une intoxication au CO
- ✓ Si la victime ne respire plus, il faut pratiquer immédiatement la respiration artificielle
- ✓ Placez la victime sur le côté dans une position stable (position latérale de sécurité)



### Installez dès aujourd'hui votre détecteur de CO !

Il est préférable d'installer au moins un détecteur de monoxyde de carbone par habitation et ce, dans ou à proximité de la (des) chambre(s) à coucher. Pour une protection supplémentaire, vous pouvez installer un détecteur de CO à une distance de 5 à 6 mètres d'un boiler ou d'un appareil à combustion. Installez des détecteurs de CO également dans la proximité (au moins 3 mètres) d'espaces humides comme la salle de bains, la douche.

Dans une maison à deux étages, installez un détecteur de CO à chaque étage. Si vous disposez d'une cave, placez un détecteur en haut de l'escalier qui mène à la cave.

**ATTENTION: Un détecteur de CO ne remplace JAMAIS les précautions de sécurité que vous devez TOUJOURS suivre afin d'éviter une intoxication au monoxyde de carbone.**



## DISTRIBUTION DU BULLETIN COMMUNAL

Si vous n'avez pas reçu votre bulletin communal dans votre boîte aux lettres, sachez que dans les jours qui suivent la distribution postale, nous déposons une quinzaine d'exemplaires dans les boulangeries de notre commune.

Si votre voisin n'a pas reçu son bulletin communal, faites-lui suivre cette information.


## FAIRE PARAÎTRE DE L'INFO DANS LE BULLETIN COMMUNAL

L'objectif du bulletin communal est de relayer l'information locale à l'attention des habitants de notre commune, que ce soit sur la vie sociale, administrative, culturelle, associative ou économique. S'il s'agit d'information commerciale, vous devez contacter la société Régifo (tel **071/74.01.37**) qui gère, par convention, les parutions publicitaires qui sont payantes.

Concernant les activités d'associations locales, il suffit d'envoyer par mail à [bulletincommunal@baelen.be](mailto:bulletincommunal@baelen.be) un fichier en format traitement de texte (type Word) avec vos activités, actualités... Pour les remerciements suite à un décès, une communion, un anniversaire de mariage... la procédure est identique.

Nous sommes ouverts à toute suggestion pour traiter de sujets divers, notamment pour la rubrique « dossier » avec une analyse détaillée, ou en version courte dans la rubrique des nouvelles « en bref ». N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques, critiques, idées, coups de cœur, par e-mail ([bulletincommunal@baelen.be](mailto:bulletincommunal@baelen.be)) ou par téléphone au Bourgmestre, qui gère la coordination (**0476/40.67.14**).

**Pour rappel, la date limite de remise des textes est fixée au 15 du mois qui précède la parution. Pensez-y et n'oubliez pas d'anticiper !**

 Votre commune est également sur facebook !



## CONTRAT DE RIVIÈRE : INVENTAIRE DES POINTS NOIRS

L'été sec et chaud a permis de multiplier les sorties de terrain et de mettre à jour l'inventaire des points noirs le long des cours d'eau pour le Contrat de Rivière Vesdre, notamment à Baelen. Le classement établi en 2016 reste inchangé : les déchets et rejets sont en tête des atteintes recensées. Il reste donc du travail pour améliorer encore la qualité de nos eaux !

Pour rappel, l'inventaire des dégradations et pollutions du bassin de la Vesdre a débuté en 2000, avec des mises à jour régulières. Cet inventaire a permis d'identifier les points noirs du réseau et d'élaborer un programme d'actions pour lutter contre les pollutions et dégradations, selon leur caractère prioritaire ou non.

À Baelen comme ailleurs, les principaux points noirs concernent les rejets (eaux usées d'un particulier, d'une exploitation, d'une industrie, etc.). Plusieurs zones où les plantes invasives se développent sont également identifiées à Membach. Enfin, l'inventaire de cet été identifie des zones de déchets : dépôts sauvages à proximité du cours d'eau, accumulation de déchets sur les berges, dépôt de fumier ou de tontes de pelouse stockés en bord de cours d'eau par exemple, encore trop présents le long de nos cours d'eau.

## ALTERNATIVES AUX PESTICIDES : PAS N'IMPORTE QUOI !



Nouveau remède contre les plantes indésirables, le sel, le vinaigre et l'eau de Javel sont de plus en plus utilisés par les particuliers ou les professionnels des espaces verts. Cette solution est d'ailleurs bien présente sur les réseaux sociaux, où on vante les mérites de ces produits « naturels » pour venir à bout des adventices. Or, il faut savoir que l'utilisation du sel, du vinaigre ou de l'eau de Javel pour désherber est interdite par la Région Wallonne. De plus, l'utilisation répétée de ces produits peut conduire à une acidification des sols, une contamination des eaux de surface, voire un risque pour la santé humaine (irritation de la peau, des yeux et des voies respiratoires).

Alors, comment désherber son trottoir ? Il y a d'autres alternatives aux pesticides : le désherbage thermique (eau bouillante ou brûleur à gaz), l'utilisation de brosses rotatives ou d'un jet d'eau sous pression pour déloger les plantes incrustées dans les joints des pavés, l'utilisation d'outils à main (griffe, couteau, sarcloir) pour les zones de gravier. Pensez aussi aux techniques préventives, pour limiter l'apparition des plantes indésirables. En dernier recours, traitez uniquement avec un herbicide à faible impact, mais attention ! L'interdiction de traiter les trottoirs s'applique à tous les produits herbicides, qu'ils soient réputés écologiques ou non.

## VESDRE, VERVIÉTOIS, UNE DOUBLE HISTOIRE DE NOS JOURS

Un livre vient de paraître, qui raconte notre belle vallée, tant par son histoire que par la description des nombreux villages alentours, mettant en valeur les curiosités locales.



L'auteur, Jean-Pierre Minguet, « Poète cycliste » a découvert, lui qui habite à Awan-Aywaile, notre village, son implication dans l'histoire, avec, en apothéose, l'église et le défilé de la Saint Paul. Dans ce livre, d'un format imposant (30 cm x 23 cm), c'est comme un reportage grandeur nature que notre auteur et photographe nous propose...

Cet ouvrage est ce qu'on appelle un « beau livre », cartonné et conçu avec les meilleurs matériaux. Il comporte 211 pages et est illustré par 320 photos en couleur. Une bonne idée pour les fêtes de fin d'année, anniversaires ou comme souvenir (les photos remontent à l'année 2014). Tous les citoyens de notre commune s'y reconnaîtront !

Il est disponible dans la plupart des librairies de la vallée pour le prix de 50 € et consultable à l'administration communale.

## SEMAINE EUROPÉENNE DE LA RÉDUCTION DES DÉCHETS

Réduire la quantité de déchets que nous produisons est un défi auquel chacun peut participer à sa mesure. À travers des gestes simples, des pratiques partagées, des idées innovantes, des expériences inspirantes qui génèrent un impact positif sur notre environnement, notre collectivité, notre économie. Chaque année, la Semaine européenne de réduction des déchets rassemble des milliers d'acteurs pour sensibiliser à la prévention des déchets. En 2018, l'attention se porte sur la prévention des déchets dangereux. Time to detox !

Du 17 au 25 novembre 2018, saisissez l'occasion de partager vos astuces ou de tester l'une des nombreuses actions proposées. Pour plus d'infos : [www.moinsdedechets.wallonie.be](http://www.moinsdedechets.wallonie.be).



# ELECTIONS COMMUNALES 2018

## LES RÉSULTATS

LE 14 OCTOBRE DERNIER, VOUS AVEZ CHOISI DE RÉÉLIRE MAURICE FYON COMME BOURGMESTRE. IL EFFECTUERA DONC SON TROISIÈME MANDAT À LA TÊTE DE LA COMMUNE. LE GROUPE ACBM, ACTION CITOYENNE BAELEN MEMBACH, CONSERVE LA MAJORITÉ ABSOLUE. VOICI LES RÉSULTATS DES VOTES EN DÉTAIL.

Vous étiez **3.307** à être appelés à voter en 2018, contre 3.164 en 2012. 2990 bulletins ont été déposés dans les urnes, soit un taux de participation de 90,41%. Parmi ceux-ci, on a dénombré 192 votes blancs et nuls, soit 6,42%. Un chiffre légèrement supérieur à 2012.

A l'heure où nous écrivons ces lignes, la composition exacte du collège, du conseil communal et du conseil du CPAS n'est pas encore établie, mais voici les résultats pour chaque liste, avec l'évolution par rapport à 2012 :

Liste	2018	2012	%2018	%2012	Sièges
ACBM	<b>1.382</b>	1.367	<b>49,39%</b>	51,24%	<b>9 (+1)</b>
Trait d'Union	<b>892</b>	857	<b>31,88%</b>	32,12%	<b>5 (=)</b>
Alternative	<b>268</b>	-	<b>9,58%</b>	-	<b>1 (+1)</b>
POUR	<b>256</b>	444	<b>9,15%</b>	16,64%	<b>0 (-2)</b>

**ACBM** obtient 9 sièges sur les 15 que compte le conseil communal, soit 1 de plus qu'en 2012. **Trait d'Union** en garde 5, tandis que le groupe **Alternative**, qui n'était pas présent en 2012, en obtient 1. Le groupe Pour perd ses 2 sièges au conseil.

### LE TOP 20 DES VOTES DE PRÉFÉRENCE :

NOM	PARTI	VOTES
FYON Maurice	ACBM	636
SCHEEN Arnaud	ACBM	456
AREND Jean-Paul	Trait d'Union	414
GOBLET Marie-Paule	ACBM	407
PIRNAY André	ACBM	361
BARTHELEMY Julien	Trait d'Union	322
THÖNNISSEN Nathalie	Trait d'Union	299
DEROME André	Trait d'Union	298
COLLE Charlotte	Trait d'Union	290
CORMAN Nathalie	Trait d'Union	283
NICOLL Jonathan	Trait d'Union	261
CROSSET Fanny	ACBM	239
KOOP Pauline	Trait d'Union	232
MEESEN Roger	ACBM	218
PEIFFER Jean-Marie	Trait d'Union	207
BECKERS Audrey	ACBM	207
HABETS Shanti	Trait d'Union	199
CREUTZ Marie-Louise	ACBM	199
CORMAN Annabelle	Trait d'Union	198
BOURS Cindy	ACBM	194

Et plus en détail, pour chaque liste :

#### I. ACBM

Nr.	Titulaires	Votes	%	Classement titulaires	Classement suppléants
1	FYON Maurice	636	16,92%	1	
2	GOBLET Marie-Paule	407	10,83%	3	
3	SCHEEN Arnaud	456	12,13%	2	
4	BECKERS Audrey	207	5,51%	7	
5	TRIBELS David	169	4,50%		2



6	BOURS Cindy	194	5,16%	9	
7	PIRNAY André	361	9,61%	4	
8	CROSSET Fanny	239	6,36%	5	
9	MEESEN Roger	218	5,80%	6	
10	CREUTZ Marie-Louise	199	5,30%	8	
11	ROMEDENNE Joseph	110	2,93%		5
12	PACKES-RODRIGUEZ Caroline	112	2,98%		4
13	HOCK Daniel	93	2,47%		6
14	SLEPSOW-DERICHES Michelle	193	5,14%		1
15	CRUTZEN Pierre	164	4,36%		3

- ❗ Total des bulletins marqués en tête de liste ..... **212**
- ❗ Total des bulletins marqués en faveur d'un ou plusieurs candidats ..... **1.170**
- ❗ Chiffre électoral de la liste ..... **1.382**

## II. Trait d'Union

Nr.	Titulaires	Votes	%	Classement titulaires	Classement suppléants
1	AREND Jean-Paul	414	11,18%	1	
2	THÖNNISSEN Nathalie	299	8,08%	3	
3	DEROME André	298	8,05%	4	
4	COLLE Charlotte	290	7,83%	5	
5	NICOLL Jonathan	261	7,05%		2
6	HABETS Shanti	199	5,38%		5
7	MEESEN Patrick	174	4,70%		9
8	CORMAN Annabelle	198	5,35%		6
9	GLINEUR Michel	169	4,57%		10
10	CORMAN Nathalie	283	7,64%		1
11	SARTENAR Maxime	181	4,89%		7
12	DEMARET Stéphanie	175	4,73%		8
13	PEIFFER Jean-Marie	207	5,59%		4
14	KOOP Pauline	232	6,27%		3
15	BARTHELEMY Julien	322	8,70%	2	

- ❗ Total des bulletins marqués en tête de liste ..... **139**
- ❗ Total des bulletins marqués en faveur d'un ou plusieurs candidats ..... **753**
- ❗ Chiffre électoral de la liste ..... **892**

## III. Alternative

Nr.	Titulaires	Votes	%	Classement titulaires	Classement suppléants
1	MASSENAUX Fabro	104	32,70%		1
2	MASSENAUX Nathalie	90	28,30%		2
3	CORMAN Serge	124	38,99%	1	

- ❗ Total des bulletins marqués en tête de liste ..... **93**
- ❗ Total des bulletins marqués en faveur d'un ou plusieurs candidats ..... **175**
- ❗ Chiffre électoral de la liste ..... **268**

## IV. Pour

Nr.	Titulaires	Votes	%
1	KITEMANN Pascal	139	26,73%
2	MORAY Karen	37	7,12%
3	PIRARD Marc	41	7,88%
4	KLÉE Marine	41	7,88%
5	HANNOTTE Jean-François	45	8,65%

6	PEERBOOM Martine	34	6,54%
7	KLÉE Renaud	38	7,31%
8	LALLEMAND Marie-Christine	35	6,73%
9	HAUSOUL Alain	32	6,15%
10	JOB Dominique	29	5,58%
11	CASTREMAN Loïc	24	4,62%
12	CHAIBI Latifa	25	4,81%

- ❗ Total des bulletins marqués en tête de liste ..... **60**
- ❗ Total des bulletins marqués en faveur d'un ou plusieurs candidats ..... **196**
- ❗ Chiffre électoral de la liste ..... **256**

Source : Portail des élections communales et provinciales du 14 octobre 2018.



### LES ENFANTS AUSSI !

Alors que les adultes votaient le dimanche 14 octobre, les enfants de 4, 5 et 6<sup>ème</sup> année de nos écoles éalisaient leurs conseillers communaux le lundi 15 ! De vrais isoaloirs, de vraies urnes, toutes les conditions étaient réunies pour leur faire vivre une expérience grandeur nature. Un bel exercice de citoyenneté pour eux, initié par le professeur de philosophie et citoyenneté et quelques autres instituteurs et préparé en classe avec leurs professeurs respectifs. Bravo à Matt Ganser, Geremi Nzinga, Elisa Simar, Sophrane Moers, Elisa Peremans, Kylian Depasse, Emeline Pourbaix, Nora Gillet, Clarence Ruyfflaert et Alexandra Paturiaux qui vont représenter leurs camarades au conseil communal des enfants! Ce conseil se réunira une fois par mois et travaillera sur des projets concrets qui touchent les enfants. Tous les ans, une élection sera organisée pour renouveler une partie du conseil suite au départ des élèves de 6<sup>e</sup> année.





# CAMPAGNE INCIVILITÉS – TAILLE DES HAIES

## NOUVELLE CAMPAGNE CONTRE LES INCIVILITÉS – LA TAILLE DES HAIES



**LA ZONE DE POLICE DU PAYS DE HERVE DÉBUTE SA NOUVELLE CAMPAGNE CONTRE LES INCIVILITÉS. CE DERNIER TRIMESTRE DE 2018 EST CONSACRÉ À LA SENSIBILISATION QUANT À LA TAILLE DES HAIES ET DES PLANTATIONS BORDANT LES VOIRIES.**



Pas facile pour l'usager de comprendre l'interdiction ou l'indication figurant sur le signal... Quant au piéton, il sera obligé d'emprunter la chaussée pour contourner l'accotement ainsi obstrué !

La sécheresse de cet été n'a pas empêché la majorité des haies de pousser...

Pour la sécurité de tous, pensez à la taille annuelle prévue dans notre règlement de police (art 17.1 et suivants).

Pour les agriculteurs, ne perdez pas de vue qu'un arrêté du Gouvernement Wallon interdit la taille entre le 01 avril et le 31 juillet, pour préserver les nids d'oiseaux... En effectuant la taille dès l'automne, vous pourrez donc aborder le printemps prochain sereinement...

A défaut d'entretien, votre inspecteur de quartier ou l'agent constatateur vous rappelleront vos obligations... Les amendes en la matière peuvent atteindre 350 euros... Sans compter les frais de la taille effectuée par le personnel communal si la situation représente un danger trop important !

Ce serait dommage d'en arriver à une telle situation !

Merci de nous aider à maintenir un environnement agréable et sécurisé pour tous les usagers de la route, en particulier pour les usagers faibles !



**Vous pouvez consulter le Règlement Général de Police sur notre site Internet [www.policepaysdeherve.be](http://www.policepaysdeherve.be) Rubrique « Questions » - « Règlement Général de Police », pages 15 -17.**



# JOSEPH PASCUTTI GRUTIER DE LA SOOR

UNE CORRESPONDANCE VENUE D'ITALIE NOUS PRÉCISE LES CIRCONSTANCES DE LA MORT DE JOSEPH PASCUTTI, LE GRUTIER DE LA SOOR, EN 1952.

"Dimanche, 5 Août 2018, en Rigolato (Carnia) province de Udine j'ai commémoré «le sacrifice héroïque de Joseph Pascutti» dans la catastrophe de la Soor à Membach qui a tué huit travailleurs, dont sept Italiens, le 8 juillet 1952. Pascutti, forgeron et grutier, était déjà hors du tunnel quand le même a été inondé par les eaux et les matériaux déracinés; mais il y est rentré au secours de ses camarades et, après avoir creusé dans les décombres pendant la nuit et le lendemain matin à la lumière de torches, à 15h. du 9 juillet il est tombé épuisé dans l'eau et il est mort. La tragédie a eu un grand impact en Belgique, mais les

*journaux italiens l'ont presque ignorée. Ma récente commémoration a suscité beaucoup d'émotion en Carnia et maintenant Madame Gortan Cappellari, maire de Rigolato, me demande de la développer et publier dans un Cahier de la Municipalité.*

*Excusez moi pour mon français approximatif et veuillez agréer mes salutations les plus cordiales."*

**Gian Carlo Rivolta**

Professeur retraité de l'université de Milan

Voilà donc quelques précisions historiques quant à cette horrible catastrophe de la Soor dont les amis et descendants des travailleurs décédés habitent encore à Baelen et dans la région.

**André Hauglustaine, Camille Meessen**

Comune di Rigolato Da Rigolato a Membach

**L'eroico sacrificio  
di Giuseppe Pascutti**

nella tragedia della Soor  
(8 luglio 1952)

Sala Polifunzionale  
del Municipio di Rigolato

**DOMENICA  
5 AGOSTO  
2018  
ORE 17.00**

introduce:  
**Emanuela Gortan Cappellari**, Sindaco di Rigolato

ricorda l'evento:  
**Gian Carlo M. Rivolta**, dell'Università degli Studi di Milano

portano la loro testimonianza alcuni congiunti di Giuseppe Pascutti  
il coro Rosas di Mont diretto dal maestro Lorenzo Della Schiava  
interviene alla commemorazione





## LE MARTIN PÊCHEUR



**OBSERVER LE MARTIN PÊCHEUR N'EST PAS CHOSE FACILE CAR IL N'EST PAS AUSSI COMMUN QUE LES MERLES OU LES MÉSANGES. IL FAUT DE LA PATIENCE ET UNE BONNE OBSERVATION DES BERGES POUR LE VOIR POSÉ IMMOBILE SUR UN PERCHOIR, À L'APLOMB DE LA SURFACE DE L'EAU. IL EST AUSSI TRÈS RAPIDE**

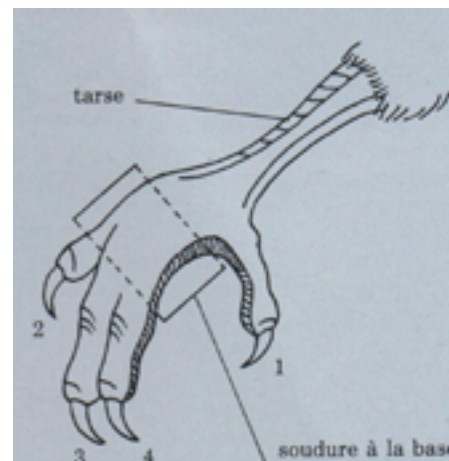
**LORSQU'IL PASSE AU-DESSUS DE L'EAU, CE QUI LUI VAUT LE SURNOM DE « FLÈCHE BLEUE ». QUALIFIÉ DE PEU COURANT, ON NE PEUT LE RENCONTRER QUE SUR LES COURS D'EAU CALMES, PEU PROFONDS ET DE BONNE QUALITÉ. SON DOMAINE VITAL PEUT ALLER JUSQU'À 3KM DE PART ET D'AUTRE DE SON NID. LORSQU'ON ENTEND SON CRI STRIDENT, IL EST DÉJÀ TROP TARD POUR LE VOIR CAR IL EST PASSÉ COMME UN ÉCLAIR, À UNE VITESSE DE 45 KM/H.**

Il mesure 16 cm de la tête à la queue pour un poids de 35 à 45 gr. Il est un des oiseaux les plus colorés dans notre pays avec son plumage bleu aux reflets métalliques sur le dessus et orangé sur le dessous. Mâle et femelle sont similaires au premier abord, mais en observant un peu mieux on remarque que le mâle a le bec noir tandis que la femelle a le bec et la mandibule inférieure rouge-orangé avec la pointe noire.

Sa morphologie est adaptée à sa vie le long des cours d'eau. Son corps est compact avec une grosse tête, un long bec, des pattes de petite taille et des ailes courtes, ce qui lui donne un parfait hydrodynamisme pour plonger dans l'eau à la recherche de sa nourriture. Sa toilette journalière peut durer près de 2 heures : il doit lisser ses plumes et les graisser pour les rendre étanches grâce à sa glande uropygienne située sur le croupion. Avec son bec, il pince cette glande afin d'en extraire une graisse qu'il va étendre sur son plumage pour que l'eau glisse sur ses plumes sans les mouiller. Pour voir sous l'eau, son œil est équipé d'une troisième paupière transparente appelée « paupière nictitante », fonctionnant horizontalement pour protéger l'œil.

Il passe beaucoup de temps à l'affût sur un perchoir pour repérer ses proies. Celles-ci sont constituées principalement de petits poissons comme des vairons, épinoches, chabots, chevaines ou perches, mais il aime également les larves de libellules, les dytiques, les nêpes, les têtards et les notonectes. Lorsqu'il a repéré une proie, il plonge, les ailes repliées vers l'arrière, saisit le poisson avec le bec et remonte aussitôt sur son perchoir. Cela ne lui prend que quelques secondes. Une fois sur le perchoir, il assomme le poisson en le frappant violemment contre la branche puis l'ingurgite la tête la première, de manière à ce que les nageoires ne fassent pas obstruction dans son tube digestif. Après digestion, il va régurgiter une pelote de réjection de couleur grisâtre constituée d'arêtes de poissons et de carapaces d'insectes.

Mâles et femelles vivent séparément mais au printemps, afin de former un couple, le mâle va faire sa parade nuptiale, qui se résume à poursuivre bruyamment une femelle pendant plusieurs heures. Cela se terminera lorsqu'il montrera un endroit ou une cavité dans une berge verticale susceptible de convenir à la femelle



pour faire le nid. L'emplacement trouvé, c'est à deux qu'ils vont creuser un couloir d'accès de 50 à 100 cm de long pour un diamètre de 7 cm, menant à une chambre dans une paroi verticale, à minimum 80 cm de la surface de l'eau. Ils mèneront cette tâche à bien grâce à leurs pattes dites « syndactyles » ce qui veut dire que les troisième et quatrième doigts sont soudés entre eux pour former un outil ressemblant à une petite pelle. Une fois le terrier creusé, l'accouplement pourra avoir lieu, mais il faudra d'abord que le mâle apporte quelques offrandes à la femelle de manière à montrer qu'il est capable de nourrir une famille. Il lui apportera à plusieurs reprises un petit poisson qu'il lui présentera tête la première. Ce scénario va inciter la femelle à s'accoupler et ensuite pondre de 5 à 7 œufs blanc bien ronds que les parents vont couvrir à tour de rôle entre 18 et 21 jours.

Lorsque les œufs seront éclos, le travail de nourrissage des jeunes, nus et aveugles les premiers jours, va commencer et pour cela les jeunes sont disposés en étoile dans la chambre au fond du terrier. Lorsqu'un parent amène de la nourriture aux jeunes, seul celui qui se trouve face à l'entrée du couloir réclame sa nourriture. Dès qu'il l'a reçue, l'étoile tourne pour présenter le jeune suivant. On appelle cela « le carrousel ». Au bout de 4 semaines, les jeunes quitteront le nid et apprendront à se nourrir seuls. Si tout s'est bien passé, les parents vont refaire une deuxième voire même une troisième nichée sur la saison.

Le martin pêcheur est sédentaire. Il ne quitte nos régions que si le froid de l'hiver est intense, la glace formée à la surface de l'eau réduisant l'accès à sa nourriture. Dans le dernier atlas des oiseaux nicheurs de Wallonie, on estimait le nombre de couples entre 450 et 600. Il est sous statut de protection totale, même si certains exploitants piscicoles ne le voient pas d'un bon œil car il prélève de temps à autre quelques petits alevins dans les bassins d'élevage. Il est un parfait indicateur de la qualité de nos ruisseaux et rivières car il a besoin d'une eau claire et non polluée pour repérer ses proies. Les menaces qui planent sur lui sont en premier lieu la pollution des cours d'eau, les aménagements des berges (gabions, murs de béton...) et enfin le dérangement par les promeneurs, les pêcheurs et les kayaks sur certains cours d'eau. Le martin pêcheur doit encore faire attention à ses prédateurs naturels tels que l'épervier, le faucon pèlerin, les rats, les renards ou encore les fouines et les hermines.

**CHRISTIAN DESART, guide nature**

## LA BIBLIOTHÈQUE

Se situe **rue de la Régence** (rampe à droite de l'Administration communale – ancienne école maternelle).

**Tél. 087/76.01.23**

### LA BIBLIOTHÈQUE EST OUVERTE

Lundi ..... de 13h30 à 16h30  
 Mardi ..... de 09h30 à 11h30 et de 13h30 à 15h30  
 Mercredi ..... de 13h30 à 18h30  
 Vendredi ..... de 15h30 à 17h30  
 Samedi ..... de 09h30 à 13h30

### VACANCES SCOLAIRES

Mercredi ..... de 13h30 à 18h30  
 Samedi ..... de 09h30 à 13h30  
 Ouvert uniquement le mercredi en Juillet

### LE PRÊT S'ÉLÈVE À

(durée du prêt = 1 mois, renouvelable jusqu'à 3 mois)

- **10 centimes** pour les **bandes dessinées**
- **20 centimes** pour les **livres adultes**
- **1 euro** pour les **jeux**.

Vous pouvez emprunter le nombre de livres que vous désirez, et obtenir les livres dont la bibliothèque ne dispose pas endéans une semaine. La bibliothèque possède de nombreuses lectures scolaires en plusieurs exemplaires et elle peut vous en obtenir d'autres par le système du prêt inter-bibliothèques.

**Elle est informatisée, ce qui permet de vous dire en quelques secondes si elle possède le livre que vous demandez.** A distance, grâce à l'adresse [bibliotheque@baelen.be](mailto:bibliotheque@baelen.be), vous pouvez réserver vos livres ou communiquer d'autres demandes.

La bibliothèque possède des fonds spécialisés : bandes dessinées, ouvrages en allemand ou livres de développement personnel, ainsi que de nombreux romans pour adultes, pour ados et pour enfants, des documentaires, des revues et des jeux. Sie hat jetzt Bücher in Deutscher Sprache für Erwachsene, Jugendliche und Kinder.

Vous pouvez retrouver toutes les nouveautés dans les extraits du catalogue des collections de la bibliothèque qui sont régulièrement publiés sur le site internet de la commune de Baelen :

**[www.baelen.be](http://www.baelen.be)**, rubrique *Ma Commune, Autres Services, Bibliothèque*.

## AGENDA

DATE	DÉTAILS	LIEU	HORAIRE	ORGANISATEUR + INFOS
18/11/2018	<b>Petit déjeuner Oxfam</b>	Baelen, réfectoire école	7h-12h	L.A.C.
01 et 02/12/2018	<b>Marché de Noël résidence St. Joseph</b>	Résidence St. Joseph		Résidence St. Joseph et JBM
02/12/2018	<b>Balade: Eupen</b>	Départ Baelen, parc communal	13h30	Voir article
02/12/2018	<b>Saint-Nicolas à Baelen</b>	Foyer culturel Baelen	14h	Organisation Saint-Nicolas Baelen
07/12/2018	<b>Cortège Saint-Nicolas à Membach</b>	Départ rue de la Station, Membach	18h	Comité Saint-Nicolas Membach
09/12/2018	<b>Saint-Nicolas à Membach</b>	Salle St. Jean Membach	14h30	Comité Saint-Nicolas Membach
14/12/2018	<b>Marché de Noël école de Baelen</b>	Foyer culturel Baelen	18h	Ecole communale Baelen
15/12/2018	<b>Concert Royale Chorale St. Grégoire</b>	Eglise de Baelen	19h30	Royale Chorale St. Grégoire
06/01/2019	<b>Passage des chanteurs à l'étoile</b>	Baelen et Membach	11h-15h	Unité pastorale Baelen, Membach
06/01/2019	<b>Balade: Walhorn</b>	Départ Baelen, parc communal	13h30	Voir article
09/01/2019	<b>RAMASSAGE SAPINS DE NOËL</b>	<b>Consignes de ramassage: voir article en page 6.</b>		
13/01/2019	<b>Le Petit Prince</b>	Eglise de Membach	16h	L.A.C.
18/01/2019	<b>Projection: "Destins croisés"</b>	Baelen, maison communale	20h	L.A.C.



## Avis aux personnes et organisateurs de

**BALS en lieux clos ou de MANIFESTATIONS en plein air**

**Le règlement général de police prévoit une série d'obligations à respecter par les organisateurs de REUNIONS PUBLIQUES EN LIEU COUVERT OU EN PLEIN AIR (bals, méga-soirées, autres festivités)**

Toute organisation doit être demandée un mois à l'avance au Collège communal. L'organisateur devra se rendre à la direction de la Police locale pour y fournir tous les renseignements utiles et y recevoir les consignes de sécurité.

Un formulaire ainsi que le texte complet du règlement peuvent être demandés à l'Administration communale ou être consultés sur le site internet de la commune [www.baelen.be](http://www.baelen.be) Rubrique Vie administrative – Documents en ligne – Chargement de documents : « **Demande d'autorisation pour manifestation en plein air et déclaration de tenue de bal ou manifestation en lieu clos** », ainsi que « **les articles 105 à 140 de l'Ordonnance de police administrative** » à respecter.

**REMERCIEMENTS!**

**MERCI À TOUS LES PARTICIPANTS  
À NOTRE 3<sup>ÈME</sup> BALADE GOURMANDE.**



LES SEPT NAINS  
Route de Dolhain 22  
4837 Baelen  
tél : 087/76.45.67

*Merci à tous nos sponsors.*

Merci à tous nos partenaires : **GuyVins, BJ's burgers, la laiterie Arla, la boucherie Renders** et la **boulangerie Grosdent**.  
Merci à la firme **Havet**, Mr et Mme **Bourseaux** de la **ferme Meessen**, et la ferme **Creutz**.

Un merci tout particulier à **André Pirnay** pour sa gentillesse et sa disponibilité.

Merci à la **Commune de Baelen** pour son soutien logistique. Vous trouverez les réponses à notre quizz sur notre page facebook.

**Le panier gourmand à été gagné  
par Mme Mignot Anne-Laure de Baelen**

**CONCERT DE FIN D'ANNÉE  
À BAELEN**

**La Royale Chorale St. Grégoire vous invite**

**LE 15 DÉCEMBRE 2018 À 19 H 30**

À son traditionnel concert en l'église de Baelen.

À l'affiche cette année :



✓ **La Royale Chorale St. Grégoire de Baelen,**

✓ **Intermède dans la magie de Noël,** par le trompettiste Jeremy DELMELLE et Cindy SCHYNS au piano et par un petit chœur surprise d'enfants, et en invitée :

✓ **La Chorale Royale Caecilia Malmedy**

À l'issue du concert, pour rester dans l'ambiance de Noël et des fêtes de fin d'année, **vin chaud** et **autres boissons à prix démocratique** au fond de l'église.

Invitation cordiale à tous – Entrée gratuite.

**QUAND UN DRAGON  
PERD LA TÊTE**

Suite à son article rédigé pour le **bulletin communal N° 407** de juillet-août 2018, Nadine ROBERT offre de vous faire parvenir gracieusement ses photos qui montrent l'évolution, de 2012 à 2018, de la tête du Dragon de Mefferscheid créé par Eric Hagelstein.

Pour les obtenir, veuillez simplement envoyer votre demande par mail à [nadinerobertnrj@gmail.com](mailto:nadinerobertnrj@gmail.com) ou renseigner votre adresse mail par sms au N° **0474 51993**.

Avec plaisir, elle vous fera parvenir les photos éditées avec l'article.

**PASSAGE DES CHANTEURS À L'ÉTOILE  
DANS LES RUES DE BAELEN ET MEMBACH**

**CE DIMANCHE 06 JANVIER 2019  
ENTRE 11H00 ET 15H00**



**ILS VIENNENT BÉNIR VOS MAISONS,  
APPORTER LA BONNE NOUVELLE DE NOËL À VOS FAMILLES  
ET SOUTIENNENT UN PROJET SOLIDAIRE AVEC MISSIO.**

**AFFICHEZ UNE ÉTOILE A VOTRE PORTE OU VOTRE FENÊTRE, POUR  
LES ENCOURAGER, ILS S'ARRÊTERONT CHEZ VOUS !!!**

**RÉSERVEZ LEUR BON ACCUEIL !**

*Les enfants se mettront en route  
après l'Eucharistie de 9h30 à Membach.*

**INFORMATIONS :** pour l'inscription d'un enfant qui voudrait participer ou pour la visite d'une maison en particulier dans le village, chez **Franssen Véro**, au 087/89.03.97 en soirée, ou **Koch Geneviève** au 087/76.39.17

*Pour l'unité pastorale Baelen, Welkenraedt, Membach et Henri-Chapelle.*



## CHIENS HEUREUX

### TOUT VIVRE AVEC SON CHIEN !!

LE CENTRE CANIN « CHIENSHEUREUX » DE MEMBACH VOUS PROPOSE UNE MULTITUDE D'ACTIVITÉS À FAIRE AVEC VOTRE CHIEN. CELA VOUS AMÈNE DANS DES SITUATIONS QUE VOUS AURIEZ PEUT-ÊTRE ÉVITÉES (SANS NOUS) CAR VOUS NE SAVIEZ PAS COMMENT FAIRE POUR QUE CELA SE PASSE BIEN.

NOUS VOUS FORMONS POUR QUE VOUS AYEZ LA BONNE ATTITUDE, LES BONS GESTES, LA BONNE COMMUNICATION ENVERS VOTRE CHIEN, ET QU'IL PUISSE AINSI VOUS ACCOMPAGNER DANS TOUTES LES SITUATIONS DE LA VIE, DANS TOUTES VOS ACTIVITÉS. EN SA COMPAGNIE NOUS VOUS DIRIGEONS VERS DES MOMENTS DE BONHEUR, DANS UNE SOCIÉTÉ CHIENS ADMIS CAR VOUS MAITRISEZ VOTRE CHIEN, VOUS L'AVEZ ÉDUQUÉ ET IL NE DÉRANGE PAS LE RESTE DE LA POPULATION.

**Ce dimanche 9 septembre**, nous avons organisé une journée festive. Après une balade de 3h dans les bois, nous avons reçu nos membres pour profiter d'un barbecue géant. Vivre cette journée en compagnie d'une petite centaine de personnes accompagnées de leur chien, c'est une expérience très riche et très agréable.

Sous les conseils rassurants de nos moniteurs, vous constatez qu'avec une communication juste, tous les chiens se comportent bien et que cette journée est un réel bonheur plein d'enseignements.

C'est aussi une journée conviviale où chacun participe à la réussite de cet événement, chacun profite des infrastructures de l'asbl, ainsi qu'au financement de celle-ci : ces recettes nous permettent de proposer une cotisation à moindre coût.

**Merci à tous ceux et toutes celles qui ont permis que cette journée soit un succès :**

- ✓ Au comité et aux fidèles qui œuvrent au quotidien pour faire vivre cette asbl.
- ✓ Aux autorités Communales, Maurice Fyon, notre Bourgmestre et tout particulièrement André Pirnay, notre échevin toujours prêt à nous aider.
- ✓ Aux membres qui font de ce club canin un endroit convivial dans lequel nous vivons nos loisirs avec bonheur.
- ✓ Et un merci tout particulier à Jean-Paul Heinen, patron de l'entreprise « La Fagnarde », qui a mené la partie fournitures et cuissons de main de maître avec une équipe de choc !



Vous aussi vous voulez intégrer une asbl dans laquelle vous vivrez en compagnie de votre chien de nombreuses activités avec bonheur et succès ? **N'hésitez pas, contactez-nous. 0475/421216 [www.chiensheureux.be](http://www.chiensheureux.be)**



## BALADES

**Envie de découvrir votre village et votre région ?**

Venez nous rejoindre ! Nous organisons une balade le premier dimanche de chaque mois. Voici nos prochaines destinations :

**02/12**  
Eupen

**06/01**  
Walhorn

Rendez-vous au **parc communal de Baelen**, rue de l'Église, à **13h30**. Les balades durent environ **2 heures** (8km).

Munissez-vous de chaussures de marche ou de bottes.

Les destinations des balades peuvent changer en fonction d'éléments indépendants de notre volonté.

**Schoonbroodt Myriam et Hubert** : 0488/88.68.45

**Flas Gilberte et Louis** : 087/76.33.89

**Pirard Jos** : 087/56.91.58

## LES PLAISIRS DU LAC : QUE DU BONHEUR !

LE **29 SEPTEMBRE**, SOUS UN SOLEIL RADIEUX, « LOISIRS, ARTS ET CULTURE » EMMENAIT EN **ZÉLANDE** UNE QUARANTAINE DE FIDÈLES ADEPTES DE SES EXCURSIONS.



Cette journée fut riche en découvertes paysagères et très instructive : visite du « Delta Park Neeltje Jans » qui expose les travaux du Plan Delta, promenade dans la jolie petite ville de Zierikzee, exploration de l'intérieur d'un moulin à vent...



Nous vous laissons découvrir ces plaisirs par l'image.

LE **7 OCTOBRE** C'EST UNE **BALADE CHAMPIGNONS** QUI FUT PROPOSÉE, SUIVIE D'UNE DÉGUSTATION DE TOASTS AUX CHAMPIGNONS DES BOIS À LA CANTELLERIE.



Pas moins d'une cinquantaine de mycophiles s'enfonça dans l'Hertogenwald à la cueillette de bolets, cèpes, russules et autres chanterelles ...

Notre guide et éminent mycologue, Diego Costales, put à nouveau rassurer les « ramasseurs » en analysant leurs paniers et les inondant de ses connaissances.

Voyez nos photos également !

**DIMANCHE 13 JANVIER 2019**

## LE PETIT PRINCE À MEMBACH

POUR LA FÊTE DES ROIS ET AVEC L'EMPREINTE DE NOËL TOUJOURS PRÉSENTE, LE L.A.C VOUS PROPOSE « LE PETIT PRINCE » !

*« On ne voit bien  
qu'avec le cœur.  
L'essentiel est  
invisible pour les  
yeux. »*



Ne rater en aucun cas l'occasion de redécouvrir en famille ce chef d'œuvre poétique et humaniste d'**Antoine de Saint Exupéry** : « **Le Petit Prince** » !

La fable fait voyager, de planète en planète, un enfant extraordinaire de fraîcheur et d'innocence, jusqu'à la Terre où le renard lui apprendra des secrets parmi les plus importants de la vie : donner du temps pour rendre irremplaçable, apprivoiser et tisser des liens, ne voir qu'avec le cœur ...

**Jean-Benoît Hologne**, ainsi que les Petits Princes **Mila, Elise, Casséus, Gaspard** et **Nicolas**, nous font vivre à nouveau cette allégorie et les messages d'amour, de paix et de sagesse qu'elle contient, grâce à une mise en scène de **Valérie Pilate**.

Dix-neuf artisans de l'équipe « **Mytyl** » contribuent à cette version scénique du conte, en utilisant toutes les technologies modernes (décors, costumes, pop-up, musiques, voix, vidéos, éclairages,...) pour captiver les spectateurs, des plus jeunes aux moins jeunes ... Des boissons et de petites collations seront proposées à la sortie.

**Un événement extraordinaire à ne pas manquer dans notre région !**

Quand ? **Dimanche 13 janvier à 16 heures**

Où ? **À l'Eglise Saint Jean Baptiste de Membach (4837), Rue Jean Renardy**

Pâf : **enfants 8 € - adultes 12 €**

Compte BE85 0680 4920 6006 de « Loisirs, Arts et Culture » Baelen

**INFOS ET RESERVATIONS :** (Attention ! Nombre de places limité !)

📍 Nathalie THÖNNISSEN : **0486 902363** ou **naththonnissen@hotmail.com**

📍 Nadine ROBERT : **0474 519993** ou **nadinerobertnrj@gmail.com**

## ILES DE PAIX

### CAMPAGNE DE SENSIBILISATION ET DE RÉCOLTE DE FONDS

11, 12 ET 13 JANVIER 2019



Quelque 40 000 bénévoles se mobiliseront le week-end des 11, 12 et 13 janvier au profit de projets de développement menés par Iles de Paix. L'argent récolté au cours de cette 49e campagne financera d'ambitieux programmes en matière d'agriculture familiale durable au Bénin, au Burkina Faso, en Ouganda, au Pérou et en Tanzanie. Objectif : diffuser des techniques simples, peu coûteuses, facilement reproductibles et respectueuses de l'environnement. L'ONG belge accompagne plus de 300 000 agriculteurs pour qu'ils puissent mieux nourrir leur famille et améliorer leurs conditions de vie.

Iles de Paix compte sur chacun de vous pour que sa campagne soit couronnée de succès : en réservant un accueil chaleureux à ses bénévoles et mieux encore, si le cœur vous en dit, en vous joignant à eux !

**Pour en savoir plus ou rejoindre une équipe de bénévoles : [info@ilesdepaix.org](mailto:info@ilesdepaix.org) - 085 23 02 54**



## TOUS AUX PETITS DÉJEUNERS OXFAM!

### LE RDV INCONTOURNABLE DES GOURMANDS



CETTE ANNÉE, NOUS REMETTONS UNE FOIS DE PLUS LE COUVERT ET VOUS CONVIONS À L'HABITUEL PETIT DÉJEUNER OXFAM QUI AURA LIEU LE **DIMANCHE 18 NOVEMBRE 2018** À BAELEN



**OXFAM** Comme chaque année, à l'automne, des dizaines de milliers de personnes se réunissent pour prendre un petit déjeuner ensemble de manière équitable et gourmande. Une façon simple de contribuer à un monde meilleur via ce rassemblement solidaire et convivial qui mobilise le pouvoir citoyen pour oeuvrer au développement du commerce équitable au nord et au sud.



Les petits déjeuners organisés un peu partout en Belgique sont devenus LE rendez-vous annuel du commerce équitable: on y va en famille ou entre amis pour un moment

de découverte et de partage, un rappel qu'un autre commerce est possible: celui qui met l'humain au centre de ses préoccupations.

Au menu: d'excellents aliments équitables Oxfam ainsi que de succulents produits locaux de notre belle région.

Une bonne occasion de venir découvrir d'autres produits élaborés de manière plus respectueuse de l'humain et de faire partie de cette organisation engagée.

On vous donne rendez-vous un matin d'automne autour d'un savoureux petit-déjeuner équitable, coloré, solidaire et gourmand :)

Nous vous invitons à bloquer d'ores et déjà cette date dans vos agendas!

**QUAND?** Dimanche **18 novembre 2018** de 7h00 à 12h00

**OÙ:** Réfectoire de l'école communale, rue de la Régence 1 à 4837 BAELEN

**P.A.F.:** 6 € (adulte) - 3 € (enfant)

Réservation souhaitée mais pas obligatoire:

**Nathalie THONNISSEN:** 0486/902.363

**Sarah BECKERS:** 0494/645.119

**Une organisation du L.A.C. (Loisirs, Arts et Culture) de BAELEN-MEMBACH.**

## LA VENUE DE SAINT-NICOLAS AU FOYER CULTUREL DE BAELEN

LE DIMANCHE 2 DÉCEMBRE À 14H00



Vente des tickets pour les sachets au prix de 3 euros: Boulangerie Radermecker, boulangerie Remacle et Pompe Texaco

Jusqu'au 29 novembre 2018

### PROGRAMME:

- ✓ 14h00: **party** et grimages pour enfants
- ✓ Suivi de l'arrivée du grand Saint et de la remise des sachets aux enfants présents.

**Entrée gratuite - invitation cordiale à tous**



## EN AVANT PREMIÈRE DANS NOTRE RÉGION ET DANS NOTRE COMMUNE!

### « DESTINS CROISÉS » UN FILM DE PHILIPPE LAMAIR.



le **18 janvier 2019** à **20H00** à la salle du Conseil (rue de la régence à Baelen) - P.A.F : **9 €**

Vu le nombre limité de places, il serait utile de vous inscrire assez rapidement au n° **087 76 24 61** ou **0486 90 23 63** ou par mail : **lacbaelen@hotmail.com**

Ce film a été réalisé dans notre région et particulièrement à Membach en 2018. Une belle rencontre... Très étonnante... Entre Hélène et Octave !! Nous serons ravis de vous rencontrer à cette belle soirée et ce, en présence de Philippe Lamair !

### PRÉSENTATION DU DOCUMENTAIRE « DESTINS CROISÉS »

**Un film de Philippe Lamair**

*« Tu me fais rire tu sais mon trésor en me demandant qui c'est qui aime le plus de nous deux. C'est dommage qu'on ne peut le peser ou le mesurer car moi aussi je suis curieuse de le savoir. »*

Écrit il y a plus d'un siècle, ce texte provient de lettres trouvées sous la soupente d'un grenier dans les années 70. Une soixantaine de missives emballées dans de la toile de jute. Peu avant le décès de ma maman, je les ai exhumées une seconde fois du passé. Ces courriers sont un condensé de vies amoureuses entre Hélène, femme de chambre d'une comtesse propriétaire du château Saint-Hubert à Membach et Octave, garde-chasse du roi Albert I, habitant en face du château ... (Suite à l'écran).

### PHILIPPE LAMAIR

(fils du secrétaire communal de Membach).

Licencié en Histoire de l'Université de Liège.

Ancien enseignant à l'athénée de Welkenraedt.

#### Journaliste à la RTBF :

Couverture de la politique étrangère et de différents conflits : ex-Yougoslavie, Albanie, Grands Lacs, Guerres du golfe, Lybie, ...

#### Réalisateur de plusieurs documentaires :

« Le réveil des Virunga » et « Les trésors de l'Est » avec Tanguy Dumortier. « Burundi, l'avenir c'est demain » et « Congo, les berges d'un fleuve ». Contributions aux émissions « Au nom de la loi », « L'hebo » et « Questions à la Une ». TV : Magazine « Ce soir », JT. Radio : émissions Liège-Matin, Radiolène.







## CALENDRIER DES RENCONTRES DE SEPTEMBRE 2018 À JANVIER 2019

LE CLUB DE VOLLEY-BALL JBM VBC BAELEN VOUS PROPOSE CI-APRÈS LE CALENDRIER DES RENCONTRES À DOMICILE POUR LES MOIS DE SEPTEMBRE 2018 À JANVIER 2019 (1<sup>ER</sup> TOUR).

Nous vous rappelons que l'entrée de la salle (Foyer Culturel et Sportif, rue de la Régence 1) est gratuite et la cafétéria est accessible à tous. La rencontre réserve à lieu 1h15 avant l'heure indiquée.

**VENDREDI 16.11.2018 : P2 Messieurs – St-Jo Welkenraedt à 21h15**

**VENDREDI 23.11.2018 : P2 Dames – Calaminia à 21h15**

**VENDREDI 30.11.2018 : P2 Messieurs – Malmedy à 21h15**

**SAMEDI 01.12.2018 : P2 Dames – Spa-Pepinster à 19h00**

**VENDREDI 07.12.2018 : P2 Messieurs – Grand-Rechain à 21h15**

**VENDREDI 11.01.2019 : P2 Dames – St-Jo Welkenraedt à 21h15**

**VENDREDI 18.01.2019 : P2 Messieurs – Embourg-Tilff à 21h15**

**SAMEDI 19.01.2019 : P2 Dames – Sporta à 19h00**

Toutes les informations sur les matchs, les activités et le club se trouvent sur notre site internet : [www.jbmvc.be](http://www.jbmvc.be)

Vous y trouverez aussi le programme du championnat des jeunes (1 équipe de pupilles et 2 équipes de minimes).

**Venez nombreux nous applaudir et nous soutenir.**

## SOCIÉTÉ ROYALE LES FANFARES DE BAELEN 1919/2019

L'ANNÉE 2019 SERA POUR NOTRE SOCIÉTÉ UNE ANNÉE PARTICULIÈRE CAR NOUS AURONS L'HONNEUR DE FÊTER LE CENTIÈME ANNIVERSAIRE DE NOTRE EXISTENCE.



Le **SAMEDI 25** et le **DIMANCHE 26 MAI 2019** auront lieu les festivités marquant notre centenaire. Le programme des différentes manifestations vous sera annoncé prochainement. En attendant, n'hésitez pas à noter ces deux dates dans votre agenda. Une exposition, réalisée en collaboration avec le L.A.C.

(Loisirs, Arts et Culture), relatant l'histoire de notre fanfare vous sera également proposée lors du week-end de la kermesse à Baelen. Dans ce cadre, nous sommes à la recherche de documents permettant de compléter nos archives. Si vous possédez des photos de notre société participant à des festivités locales, des photos d'anciens musiciens ou tout autre souvenir, vous pouvez contacter Pauline Nyssen ([paulinenyssen@hotmail.com](mailto:paulinenyssen@hotmail.com) – 0494 113706) ou Arlette Bebronne ([abebronne@yahoo.fr](mailto:abebronne@yahoo.fr) – 0497 899312). Ces documents seront soit scannés soit gardés en lieu sûr, selon votre désir.

**Par ailleurs, si vous jouez d'un instrument à vent et avez envie de partager votre passion avec nous, rien de plus simple :** il vous suffit de pousser la porte de la Cantellerie le samedi à 19 h pour vous joindre à nous lors de nos répétitions. Vous pouvez également contacter notre président Thibaut Gustin ([gustin.thibaut@live.fr](mailto:gustin.thibaut@live.fr) – 0494 368772) pour de plus amples renseignements.

# MARCHÉ DE NOËL

RESIDENCE SAINT-JOSEPH

## MEMBACH

rue du Pensionnat 7 • 4837 Membach • 087.74.22.73

### SAMEDI 1<sup>ER</sup> ET DIMANCHE 2 DECEMBRE

**Samedi > de 14h à 21h30**

15h : Saint-Nicolas  
16h : contes enchanteurs pour enfants  
17h : chorale de Membach

**Dimanche > de 10h à 18h**

14h : Orchestre  
15h : Saint-Nicolas

En collaboration avec:

[www.chc.be](http://www.chc.be)

## INVITATION CORDIALE A TOUTES ET A TOUS !

Bientôt, saint Nicolas sera de retour pour sa visite annuelle aux enfants de Membach.



**Il vous donne rendez-vous le vendredi 7 décembre à 18h pour le traditionnel cortège aux lampions à travers les rues du village (rassemblement à 17h30 chez Pirenne, rue de la Station).**

Une distribution de sachets pour les enfants du village (jusqu'à 12 ans accomplis) est également prévue à la salle St-Jean le dimanche 9 décembre à partir de 14h30. Animation pour les enfants en attendant la venue du Grand Saint.

Comme chaque année, nous comptons sur votre générosité lors de la collecte pour la réussite de cette fête enfantine. D'ores et déjà merci à vous!

*Le Comité de Saint-Nicolas MEMBACH*

## HERZLICHE EINLADUNG AN ALLE!

Wie in jedem Jahr, wird der Nikolaus bald wieder alle Membacher Kinder besuchen.

**Er erwartet euch am Freitag 7. Dezember um 18 Uhr zum traditionellen Umzug durch die Straßen von Membach, die die Kinder mit ihren Laternen erleuchten werden. (Treffpunkt ab 17:30 Uhr bei der Familie Pirenne, rue de la Station).**

Am Sonntag 9. Dezember trifft der Nikolaus im Saal St Jean wieder ein, wo er allen Kindern des Dorfes (bis Vollendung des 12. Lebensjahres) eine Tüte überreichen wird. Sie werden alle herzlich eingeladen ab 14Uhr30. Animation für Kinder.

Wir rechnen auf Ihre Spendenbereitschaft bei der Umschlagkollekte und danken Ihnen bereits im Voraus für Ihren Beitrag zum Gelingen dieses Kinderfestes!

*Das Nikolauskomitee MEMBACH*





